

LES FRAIS DE SEJOUR EN USLD

USLD



Le prix de journée d'hébergement et de la dépendance est fixé annuellement par le Conseil Départemental.

Ce prix comprend l'hébergement complet du résident (logement, repas, entretien du linge, aide et accompagnement dans les actes de la vie quotidienne)

Tarifs journaliers d'hébergement *

→ Pour les résidents âgés de 60 ans et plus	73.44€
→ Pour les résidents âgés de moins de 60 ans	100.56€

Tarifs journaliers dépendance*

→ Tarif Dépendance TTC GIR 1 et 2	27.57€
→ Tarif Dépendance TTC GIR 3 et 4	17.49€
→ Tarif Dépendance TTC GIR 5 et 6	7.43€

***Tarifs en vigueur à compter du 1^{er} Mai 2024**

Arrêtés tarifaires affichés dans le hall et disponibles auprès de la gestionnaire administrative de votre pavillon.